

---

**De :** Luc Becker <luc.becker@actions-citoyennes.be>

**Envoyé :** jeudi 2 mars 2023 09:13

**À :** Michel FRANSOLET <Bourgmestre@jalhay.be>; Marc ANCION <Marc.Ancion@jalhay.be>; Eric LAURENT <Eric.Laurent@jalhay.be>; Michel PAROTTE <michel.parotte@jalhay.be>; Victoria VANDEBERG <victoria.vandeberg@jalhay.be>; Noëlle WILLEM <Noelle.Willem@cpasjalhay.be>

**Objet :** Sondage sur la collecte des déchets dans notre commune

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Nous vous prions de prendre connaissance du courrier ci-joint.

Merci d'avance.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Luc Becker  
Coordinateur du groupe AC

Jalhay, le 2 mars 2023.

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Nous vous informons que nous avons réalisé entre mi-décembre 2022 et mi-janvier 2023 un sondage relatif à la collecte des déchets au sein de notre commune en faveur des citoyens. Nous avons publié récemment les résultats sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://actions-citoyennes.be/plateforme-citoyenne>.

Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez avoir l'amabilité d'en prendre connaissance et de nous faire savoir si vous allez tenir compte de ces documents pour adapter certaines modalités de la taxation. Pour notre part, nous avons trouvé ces résultats dignes d'intérêt.

En vous remerciant d'avance pour votre réaction, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

Les membres du groupe Actions Citoyennes, représentés par :



Luc Becker

[luc.becker@actions-citoyennes.be](mailto:luc.becker@actions-citoyennes.be)

Actions Citoyennes

---

**De :** Marc ANCION <Marc.Ancion@jalhay.be>  
**Envoyé :** dimanche 5 mars 2023 12:05  
**À :** 'Luc Becker' <luc.becker@actions-citoyennes.be>  
**Objet :** RE: Sondage sur la collecte des déchets dans notre commune

Bonjour Luc,

Je te remercie pour l'envoi des résultats de l'enquête menée sur la gestion des déchets dans notre commune, même si nous les avons déjà vus auparavant. Sur base de ce travail, quelles seraient les modifications que tu apporterais à notre règlement, en ne perdant pas de vue que nous avons l'obligation d'atteindre le coût vérité de la collecte des déchets ?

Encore merci et bon dimanche.

Marc Ancion

## **RE: Sondage sur la collecte des déchets dans notre commune**

Luc Becker <luc.becker@actions-citoyennes.be>  
Lun 13-03-23 10:57  
À : Marc ANCION <Marc.Ancion@jalhay.be>

Bonjour Marc,

Il n'est pas évident d'émettre des propositions de modification du règlement de la taxation sur la collecte des déchets sans avoir accès aux données financières d'Intradel relatives à notre commune.

Par ailleurs, nous rappelons qu'il est avant tout du ressort de la majorité de formuler des propositions pour répondre aux attentes des citoyens. Nous sommes néanmoins disposés à travailler sur le sujet et à initier le débat.

74,4 % des personnes sondées pensent qu'il serait intéressant de pouvoir choisir entre un forfait annuel en fonction de la charge familiale et une taxation au kilo de déchets collectés. Une solution simple serait de permettre aux citoyens d'adhérer au système de taxation des assimilés, actuellement uniquement accessible à certaines professions et aux indépendants. Les personnes qui trient bien leurs déchets paieraient ainsi moins cher.

Exemple pour un ménage de 5 personnes qui produit au total 40 kg de déchets résiduels (en 4 levées) et 0 kg de déchets verts par an :

Montant de la taxation :

- 160 € suivant le forfait de taxation classique.
- taxe de base de 50 € + 40 x 0,80 €/kg de déchets résiduels + 4 levées à 1 € = 86 € suivant le modèle des assimilés.

Les personnes fragilisées au niveau économique pourraient par exemple bénéficier d'une réduction annuelle de 30 € en cas de revenus inférieurs à 20.000 €/an.

Il serait peut-être équitable d'augmenter le forfait annuel de déchets verts de 25 kg à 50 kg par personne pour les citoyens habitant en appartement et ne pouvant pas faire de compost... Les personnes qui trient bien leurs déchets ne seraient pas tentées de mettre leurs excédents de déchets verts dans les déchets résiduels.

Le règlement avantage déjà les familles nombreuses, les personnes souffrant d'incontinence et les familles ayant des enfants en bas âge. Dans ces cas-là, nous n'avons donc pas de suggestions immédiates.

Toutes ces propositions doivent bien sûr être corroborées par des chiffres dont nous ne disposons pas.

Peut-être serait-il intéressant de mettre sur pied un groupe de travail à la commune pour étudier les différentes possibilités de répondre aux attentes des Jalhaytois et Sartois.

Nous restons de toute façon à ta disposition et celle de tes collègues pour étudier la problématique...

Bien à toi.

Luc Becker